

Seconde professionnelle « Services aux personnes et aux territoires SAPAT »

Public :

Apprenant(e) souhaitant développer ses compétences dans le secteur des services aux personnes ou dans le secteur des services aux territoires. Cette classe permet d'envisager un diplôme (bac professionnel en 3 ans) permettant directement de s'insérer professionnellement ou de poursuivre les études.

Objectifs visés :

Etre capable de :

- Découvrir le contexte de l'acte professionnel et les enjeux qui sont liés aux services aux personnes
- Mûrir l'orientation professionnelle choisie
- Faire acquérir un début de professionnalisation au niveau 3

Conditions d'admission, pré requis :

- Brevet des collèges

Modalités d'accès :

- Service en ligne d'affectation : <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/>
- Entretien
- Dossier d'admission

Délais d'accès :

Nous consulter

Durée du cycle :

1 an dont 6 semaines de stage en structure et 2 semaines de stage collectif (1 semaine de pratique encadrée et 1 semaine dédiée à l'éducation à la santé et au développement durable)

1 h/semaine de mise à niveau

Le cursus se poursuit avec 2 ans de bac professionnel service aux personnes et animation dans les territoires (SAPAT) dont 17 semaines de stage en structure et 3 semaines de stage collectif

Modalités et moyens pédagogiques : 30 h de cours par semaine

50 % du temps est consacré aux matières professionnelles : économie sociale et familiale, éducation socio-culturelle, biologie, économie-gestion

50 % du temps est consacré aux matières générales : français, EPS, mathématiques, physique-chimie,...

2.5 h/sem d'éducation socio-culturelle : animation, aisance à l'oral, ouverture culturelle, confiance en soi

1 h/sem d'informatique

1 seule langue vivante : l'anglais

1 h/sem d'enseignement de pluridisciplinarité (économie sociale et familiale, biologie et EMC)

Un accompagnement personnalisé :

- Mise à niveau
- Suivi de l'orientation
- Etude encadrée
- Accompagnement des élèves en situation de handicap et/ou en difficulté par un/une AESH avec notamment une aide aux devoirs personnalisée

Des locaux adaptés :

- Sur site, un vaste plateau comprenant des appartements aménagés, des lits médicalisés, un espace dédié à la petite enfance, un mannequin connecté et 10 postes de cuisine
- Centre de documentation et d'information
- 3 salles informatiques
- Accès PMR

Contenu de la formation :

MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

EG1 : interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques

EG2 : construction d'une culture humaniste

EG3 : développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde

EG4 : l'expérience de vivre et d'agir ensemble dans le respect de l'autre

MODULES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

EP1 : Les besoins de la personne

EP2 : Les structures et les organisations de services aux personnes

EP3 : Le confort des personnes

Dispositif d'évaluation de l'action :

La classe de seconde professionnelle n'est pas une classe d'examen. Les notes du bulletin comptent pour le passage en première.

Validation du diplôme :

La classe de seconde professionnelle n'est pas une classe d'examen. Les notes du bulletin comptent pour le passage en première.

Tarifs / Financements :

Formation gratuite

Possibilité de bénéficier des bourses nationales

Rémunération : Les stages font l'objet d'une allocation de stage (10 €/j)

Débouchés :

- Agent des services hospitaliers, agent des services hospitaliers faisant fonction d'aide-soignant(e) et intervenant en structures d'accueil de la petite enfance, soignant(e), aide-soignant(e), infirmier(ère), éducateur(trice) spécialisé(e)
- Aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, assistant de responsable de secteur
- Coordinateur(trice) des activités d'aidants et accompagnant de personnes en situation de dépendance
- Moniteur(trice)-éducateur(trice), éducateur(trice) de jeunes enfants ou éducateur spécialisé
- Assistant(e) et accueillant social, éducateur(trice) ou travailleur(euse) social(e), médiateur(trice) social(e), médiateur(trice) socio-éducatif, agent de coordination, d'accueil et d'accompagnement des « maisons France services » et animateur(trice)
- Métiers de l'animation
- Adjoint(e) administratif territorial, adjoint(e) territorial d'animation, adjoint(e) administratif principal(e) ou animateur(trice) territorial(e)
- Responsable de secteur dans une entreprise de services, avec évolution vers un poste de responsable qualité
- Chargé(e) d'accueil, agent d'accueil et d'animation, chargé(e) d'accueil et de secrétariat, agent social, agent polyvalent d'accueil et de médiation numérique, assistant services à la population, instructeur gestionnaire de dossiers, médiateur numérique

Poursuite de formation possible :

Les sortants poursuivent leurs études en première année de bac professionnel service aux personnes et animation dans les territoires (SAPAT), puis en formation post-bac selon le métier envisagé

Contact :

Legta.radinghem@educagri.fr – tel : 03 21 41 00 41

Renseignements pratiques :

- Restauration
- Possibilité d'hébergement en internat
- Lignes de bus demi-pensionnaires et internes